

EXTRAIT DU REGISTRE DES ARRETES DU MAIRE DE LA COMMUNE DE SAINT-MARCEL

ADM- 73-2026

TRAVAUX PUBLICS

RÉGLEMENTATION TEMPORAIRE DE CIRCULATION ET DE STATIONNEMENT

PLACE ROMENTINO

Michel RONFARD, Maire de la Commune de Saint-Marcel,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L2211-1 à L2213-6,
Vu l'article R 610-5 du Code Pénal,
Vu les dispositions du Code de la Route,
Vu l'avis du Maire-Adjoint chargé des travaux publics,

Vu la demande présentée par la Direction des Services Techniques de Saint-Marcel, souhaitant modifier l'accès et le stationnement de la place Romentino suite au début des travaux du restaurant scolaire J. Desbois, à partir du 01 juin 2026,

Considérant que pour permettre la réalisation de ses travaux dans de bonnes conditions et par mesure de sécurité, il convient de réglementer la circulation et le stationnement, à l'approche et au droit du chantier.

ARRÊTE :

Article 1^{er} : Du lundi 01 juin 2026 à 08H00 et pour une durée de 12 mois, l'accès traditionnel à la Place Romentino sera neutralisé et la moitié du parking (entrée jusqu'à hauteur de la crèche) sera réservée pour les travaux prévus au restaurant scolaire Jean Desbois. L'accès et la sortie à la Place Romentino se feront par le deuxième accès (proximité des garages / double sens de circulation).

Article 2 : La signalisation réglementaire sera mise en place par les services techniques municipaux de Saint-Marcel.

Article 3 : Le service de la Police Municipale et Monsieur le Commissaire de Police de la Circonscription de Chalon-sur-Saône, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Article 4 : Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours en annulation devant le Tribunal Administratif de Dijon dans le délai de deux mois à dater de sa publication.

Fait à Saint-Marcel, le 03 avril 2026
Le Maire,
Signé : Michel RONFARD

Pour copie conforme,
Certifié exécutoire pour avoir
été reçu à la sous-Préfecture
le
et publié, affiché ou
notifié le 07 AVR. 2026
Le Maire
Michel RONFARD

